



# Comité Social et Economique

## Formation en santé, sécurité et conditions de travail des représentants du personnel au CSE

### PUBLIC VISÉ

Représentants du personnel au Comité Social et Economique

### PRÉ REQUIS

Aucun

### DURÉE

3 jours : Entreprise (-300 personnes)  
5 jours : Entreprise (+300 personnes)

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum

### LIEU DE FORMATION

Dans vos locaux

### OBJECTIF:

Permettre aux représentants du Comité Social et Economique de :

- développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail ;
- les initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

#### Moyens pédagogiques

-Exposé participatif

-Mise en situation pratique

-Etude de cas

-Support pédagogique

-Présentation documentaire

#### Moyens techniques

-Ordinateur

-Vidéo projecteur

-Salle

#### Moyens d'encadrement

-Formateur en management de la sécurité



**VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP ?**

Autres sources d'informations

fagerfh

agefiph

MDPH.fr

Nos formations peuvent vous être accessibles.

Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier précisément les conditions de faisabilité de la formation. Pour toute information : [contact.handicap@vivalians.fr](mailto:contact.handicap@vivalians.fr)

### MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargements
- Évaluation des acquis de formation par questionnaire à choix multiples de 20 questions
- Évaluation de la satisfaction des bénéficiaires
- Remise d'une attestation de fin de formation



# Comité Social et Economique

## Formation en santé, sécurité et conditions de travail des représentants du personnel au CSE

### PROGRAMME

#### Le CSE (Comité Social et Economique):

- Rôle du représentant du personnel
- Les droits et devoirs d'un représentant du personnel en santé, sécurité et conditions de travail .
- Ses missions (secrétaire, représentants)
- Ses moyens d'action
- Les acteurs internes et externes en prévention des risques
- Les décisions et délibérations
- Le droit de retrait et droit d'alerte

#### La démarche de prévention:

- Les obligations de l'employeur
- Les obligations des travailleurs
- Les enjeux de la prévention
- Les principes généraux de la prévention
- Le document unique
- Les risques professionnels (adaptation aux risques liés à la branche professionnelle et à l'entreprise)
- Les méthodes d'analyse des risques

#### Mise en situation pratique :

- Etude d'un ou de poste(s) de travail
- Utilisation d'une méthode d'analyse des risques
- Proposition de mesures de prévention

#### Les accidents du travail et les maladies professionnelles

- Les tendances et les chiffres
- Les statistiques propres à l'entreprise et à la branche professionnelle
- Les accidents du travail (mission, trajet)
- Les maladies professionnelles ( Définition, tableaux, processus)
- Méthode d'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles (Arbre des causes)

#### Mise(s) en situation pratique:

- Etude de cas d'accidents du travail
- Recueil des faits
- Réalisation d'arbres des causes
- Exploitation de ceux-ci
- Proposition de mesures de prévention

#### Communication du CSE:

- Quand et comment communiquer
- Être force de proposition
- Être acteur dans la démarche de prévention

#### Evaluation de acquis :

- Questionnaire à choix multiples de 20 questions